

Quel est le problème ?

Les plantes invasives sont un problème écologique majeur du 21ème siècle.

Des impacts écologiques

Les plantes invasives peuvent complètement dominer la végétation naturelle en formant des tapis denses et continus. Elles prennent la place des autres espèces et peuvent aller jusqu'à dégrader les écosystèmes. Dans certains cas, leur développement peut conduire à une diminution de la biodiversité.



Des impacts économiques

Les pertes économiques engendrées par la prolifération de ces plantes peuvent être considérables. Une fois installées dans les milieux naturels, il est très difficile de freiner leur développement. Les moyens à mettre en oeuvre sont extrêmement coûteux.

Et des impacts sur la santé publique

Certaines plantes invasives peuvent causer des problèmes de santé publique. Par exemple, la sève de la berce du Caucase peut générer de graves brûlures au contact de la peau. Le pollen de l'ambroisie à feuilles d'armoise est extrêmement allergisant.



Le projet LIFE AlterIAS

Un projet, trois campagnes, trois objectifs

AlterIAS est un projet de communication qui vise à sensibiliser le secteur horticole à la problématique des plantes invasives. Trois campagnes de sensibilisation seront conduites à travers la Belgique. Les objectifs sont triples:

1. Conscientiser les acteurs de la filière ornementale
2. Identifier les alternatives et les bonnes pratiques préventives
3. Accompagner ces mêmes acteurs à les appliquer

De multiples outils de communication seront utilisés tout au long du projet: Internet, DVD, dépliants et brochures, conférences, communication avec les media, etc.

Pour plus d'informations, consultez le site www.alterias.be
Pour nous contacter : info@alterias.be

Le programme LIFE

LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est un programme à travers lequel l'Union Européenne cofinance des projets de protection de l'environnement et de conservation de la nature. C'est un outil financier très important pour les pays membres de l'Union. Depuis 1992, LIFE a cofinancé de nombreux projets, pour une somme totale de 1.35 milliard d'euros.

Les partenaires du projet



Université de Liège, Gembloux Agro-Bio Tech
Unité Biodiversité & Paysage
www.fsagx.ac.be



PCS
Proefcentrum voor Sierteelt
www.pcsierteelt.be



Centre Technique Horticole de Gembloux
www.cthgx.be



SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
02/524.97.97 (Contact Center)
info@health.fgov.be

Les cofinanceurs du projet



Crédits photographiques: S. Vanderhoeven, E. Delbart, N. Pieret, M. Halford, RPS group plc, R. Roletschek, Loughborough University, Mirgolth, N. Pipet, PCS, H. Ghyselincx, J. J. Bakker, P. Brusselen et G. Duhayon - Réalisation: M. Halford, S. Vanderhoeven, L. Heemers, C. Mathys, S. Wallens, D. Rebella, E. Branquart

Imprimé sur papier 100% recyclé

Editeur responsable: Dirk Cuyppers, SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, Place Victor Horta 40, boîte 10, 1060 Bruxelles. D/2010/2196/00 | Mise en page: www.tostaky.be

Des alternatives aux plantes invasives

La prévention commence dans nos jardins!



Vous avez dit plantes invasives ?

Certaines plantes exotiques peuvent se disperser dans la nature et proliférer de manière incontrôlable...

Qui pourrait croire qu'une plante puisse nuire à l'environnement? Et pourtant...



Depuis des siècles, des plantes exotiques sont importées par l'homme des quatre coins du globe. La plupart de ces espèces ne posent aucun problème. Toutefois, une faible proportion d'entre-elles représente une menace sérieuse pour l'environnement. Introduites en dehors de leur aire de distribution naturelle, certaines de ces plantes grandissent très vite, se dispersent facilement et prolifèrent dans la nature de manière incontrôlable. Les plus connues se nomment berce du Caucase, balsamine de l'Himalaya ou encore renouée du Japon. Mais il y en a bien d'autres. Ce sont les plantes invasives (ou plantes exotiques envahissantes)...

Elles se trouvent partout: dans les villes, les forêts, les prairies, les étangs, les bords de cours d'eau. Qui sait, sans le savoir, vous en avez peut-être même dans votre propre jardin!



Les plantes invasives coûtent cher, très cher !

Elles sont partout présentes en Europe.
La gestion des milieux envahis est difficile et coûteuse.

Angleterre

Rhododendron pontique
50 millions d'€ pour
100 000 ha de forêt

Pays-Bas

Cerisier tardif
Plusieurs millions d'€
en 30 ans



Allemagne

Berce du Caucase
12 millions d'€/an



France (Marais Poitevin)

Jussie
662 000 € en 3 ans



Un vrai cauchemar pour les gestionnaires de terrain !

L'homme, son jardin... et les plantes invasives

Saviez-vous que la plupart des plantes invasives ont été introduites pour la première fois comme plantes ornementales ? Elles se sont échappées des jardins botaniques, des pépinières, des parcs et jardins, puis ont envahi les milieux naturels. Beaucoup d'invasions ont commencé de cette manière...

Pour la petite histoire...

La renouée du Japon est devenue populaire en Europe vers 1847, en recevant au Pays-Bas la médaille d'or de la plante la plus « intéressante » de l'année par la Société d'Agriculture et d'Horticulture. Depuis, elle a été plantée dans de nombreux parcs et jardins. C'est actuellement une des plantes les plus problématiques.



Nous sommes nombreux à utiliser les plantes ornementales : les horticulteurs, les services publics responsables des espaces verts, les entrepreneurs de parcs et jardins ou encore les jardiniers amateurs. Ces plantes font partie de notre quotidien. Elles embellissent nos parcs et jardins pour notre plus grand plaisir.



Malheureusement, parmi ces plantes, se trouvent des invasives. L'homme demeure donc un vecteur important de propagation de ces espèces. Partout dans le monde, il les transporte, les plante, les disperse.

Mieux vaut prévenir que guérir !

La prévention implique d'informer correctement sur les risques que représentent ces plantes, afin d'en limiter la propagation. En effet, il vaut mieux éviter de nouvelles introductions, que gérer ces plantes une fois répandues dans la nature. C'est plus facile et moins coûteux. Mais les plantes invasives restent méconnues en dehors du milieu scientifique. Il faut donc informer et sensibiliser.

Que pouvons-nous faire ?

Des alternatives existent. Par de simples gestes, nous pouvons tous réduire les risques d'introduction des plantes invasives. En voici quelques exemples :

1. Connaître la liste noire des plantes invasives
2. Eviter de les planter
3. Privilégier l'utilisation de plantes non invasives
4. Ne pas jeter les déchets verts contenant des plantes invasives dans la nature ou dans les rivières... elles peuvent se régénérer et repousser.

Les codes de conduite en horticulture

Une des solutions consiste à développer des codes de conduite qui préconisent l'adoption d'une ou de plusieurs de ces mesures préventives. Ces codes doivent être négociés et discutés avec le secteur horticole afin de proposer des mesures adaptées qui conviennent aux multiples utilisateurs de plantes ornementales. Les codes de conduite peuvent ensuite être adoptés volontairement par tous les acteurs désireux de faire un geste pour l'environnement.

Les fédérations horticoles professionnelles de Belgique sont parties prenantes dans cette approche participative. Elles soutiennent le projet AlterIAS.



Quelles sont les plantes invasives en Belgique ?

Les plantes invasives ont été répertoriées par les scientifiques dans un système de liste noire et de liste de surveillance. Les plantes les plus problématiques sont regroupées dans la liste noire, qui compte actuellement 35 espèces. En voici quelques exemples...

Plantes aquatiques



- Crassule des étangs (*Crassula helmsii*)
- Hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*)
- Jussies (*Ludwigia grandiflora*, *L. peploides*)
- Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)

Plantes herbacées



- Renouée du Japon (*Fallopia japonica*)
- Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)
- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)
- Solidages (*Solidago canadensis*, *S. gigantea*)

Arbustes



- Cotoneaster horizontal (*Cotoneaster horizontalis*)
- Rhododendron pontique (*Rhododendron ponticum*)
- Rosier rugueux (*Rosa rugosa*)

Arbres



- Érable negundo (*Acer negundo*)
- Faux-vernis du Japon (*Ailanthus altissima*)
- Cerisier tardif (*Prunus serotina*)

Cette liste n'est pas exhaustive.

Pour plus d'information sur ces espèces, consultez le site

www.alterias.be